CRYPTOZOOLOGIA

Un organe de diffusion unique en cryptozoologie - Numéro 2 mai 1994

Association Belge d'Etude et de Protection des Animaux Rares, Square des Latins 49/4 - 1050 Bruxelles Tél: 02 / 647 30 26
Cryptozoologia - Mensuel - N°2 mai 1994 - BEL 50 FB - FRA 10 FF - SUI 2,5 FS - LUX 50 FL - CAN 3 D - ITA 3000 L

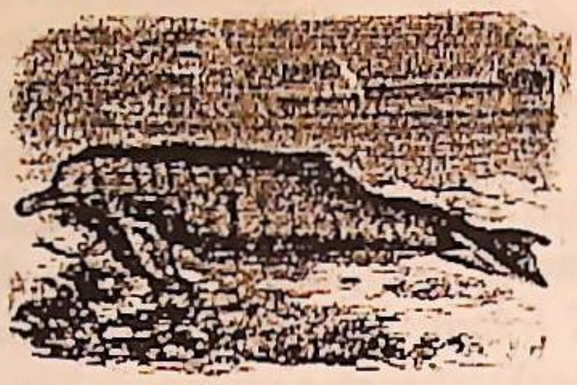

Le dauphin *"boto"* de l'Amazone (1868)

EDITORIAL

Aujourd'hui, nous pouvons en être assurés CRYPTOZOOLOGIA voit son second numéro sortir et peut en toute sérénité préparer les numéros suivants : l' accueil que vous lui avez réservé à l'annonce de sa naissance a dépassé tout ce que nous avions imaginé.

Merci à tous ceux qui jusqu'à présent se sont abonnés, tant de Belgique que de l'étranger. Merci également à nos amis cryptozoologues qui nous ont envoyé des documents inédits ou déjà parus antérieurement sous leur nom dans d'autres publications, parfois à l'étranger.

Continuez à nous envoyer vos articles à publier et vos documents iconographiques pour les illustrer.

A bientôt!

CRYPTOZOOLOGIA

Directeur de rédaction :
Eric Joyc
Rédaction :
Dr Bernard Heuvelmans
Michel Raynal
François de Sarre
Directeur de la mise en page :
Olivier Corbisier
Téléphone :
pour l' étranger :
... - 32 - 2 - 647.30.26
pour la Belgique :
02-647.30.26

Des cétacés à deux nageoires dorsales !

Pas moins de dix espèces de cétacés inconnus, parmi lesquelles neuf marines, ont été décrites de 1900 à 1963 :

- la Baleine à bec d'Andrews (*Mesoplodon bowdoini*, ANDREW 1908)
- le Marsouin à lunettes (*Phocoena dioptrica*, LAHILLE 1912)
- la Baleine à bec de True (*Mesoplodon mirus*, TRUE 1913).
- le Dauphin d'eau douce de Chine ou *beiji* (*Lipotes vexillifer*, MILLER 1918)
- la Baleine à bec de Longman (*Indopacetus pacificus*, LONGMAN 1926)
- le Dauphin de Bornéo (*Lagenodelphis hosei*, FRASER 1956)
- le Marsouin du golfe du Mexique ou cochito (*Phocoena sinus*, NORRIS ET MACFARLAND 1958)
- la Baleine à bec du Japon (*Mesoplodon ginkgodens*, NISHIWAKI ET KAMIYA 1958)
- la Baleine à bec de Hubbs (*Mesoplodon carlhubbsi*, MOORE 1963)

Il est à noter que quatre de ces dix cétacés représentaient un nouveau genre : *Lipotes*, *Indopacetus*, *Tasmacetus* et *Lagenodelphis*.

En 1991, une nouvelle baleine à bec des parages du Pérou a été reconnue à partir de plusieurs spécimens échoués ou pris dans des filets.

En 1983, une nouvelle espèce ou sous-espèce d'orque antarctique fut décrite par deux mammalogistes soviétiques.

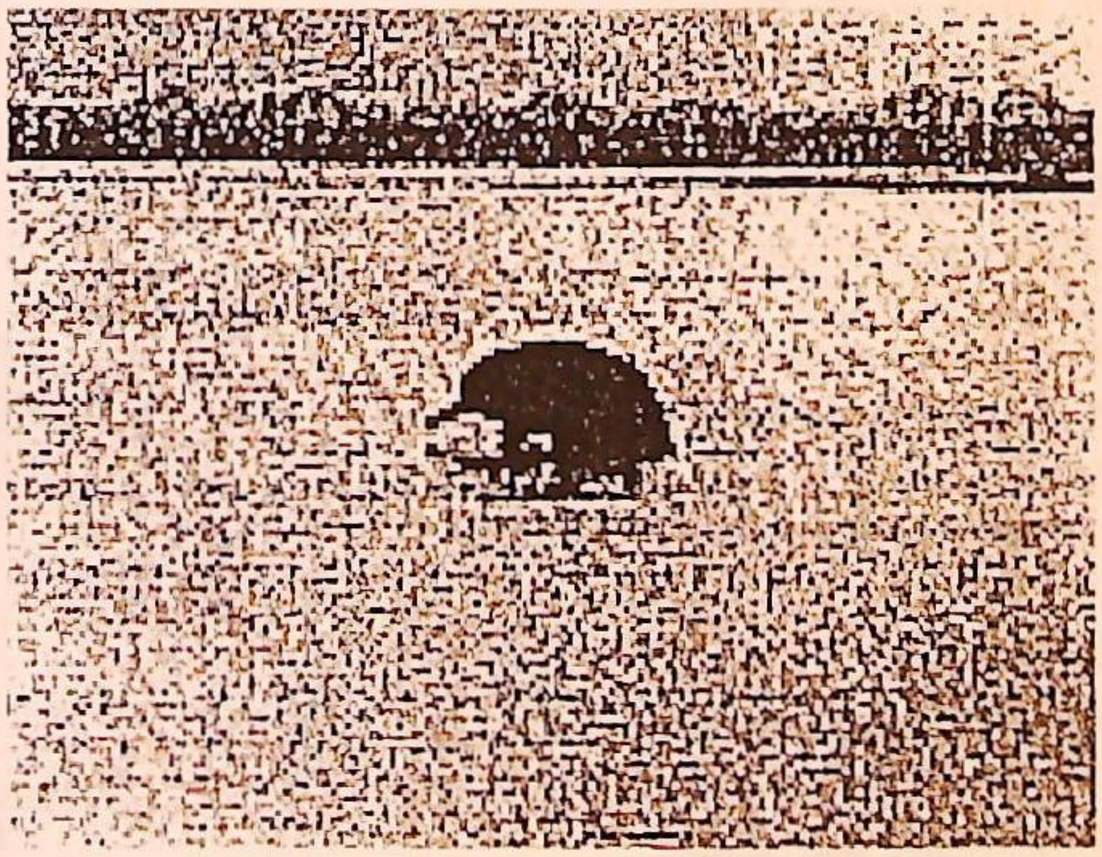

Le Beiji du Yang-tsé

L'espoir de découvrir dans l'avenir d'autres espèces encore inconnues est en conséquence parfaitement fondé, et une recherche cryptozoologique systématisée de tels cétacés est pleinement justifiée.

De fait, plusieurs autres formes de cétacés énigmatiques ont été signalées mais à ce jour jamais capturées : c'est notamment le cas du "cachalot à haute dorsale" jadis (1692) observé au large de l'Ecosse et des Shetland, et décrit initialement par Sir Robert Sibbald : cette espèce, dont le "père" de la cétologie comparait la dorsale à un "mat de misaine",est bien distincte de l'orque, notamment par sa taille, d'environ quinze mètres de long, et par ses dents, présentes uniquement à sa mâchoire inférieure.

Et tout récemment, trois étologues ont observé et photographié une baleine à bec non-identifiée dans le Pacifique oriental, au large du Mexique.

Cependant, les plus étranges de tous les cétacés non-identifiés sont certainement ceux qui posséderaient *deux* nageoires dorsales.

LE CETACE DE RAFINESQUE

Le naturaliste franco-américain Constantin-Samuel RAFINESQUE -SCHMALL fut le premier scientifique assez téméraire pour nommer un tel cétacé à deux dorsales en 1814 :

"Dans ma mastodologie Sicilienne, je fixerai et décrirai plusieurs autres Cétacés, des mers de la Sicile, figurés par Montigore; je les ai nommè (sic) *Delphinus dalippus*, *Physeter urganantus*, *Oypterus mongitori* (celui de Mongitore à nageoires pointues), N.G. (nouveau genre) à deux dorsales, &c."

Rafinesque quitta la Sicile en 1815 à la suite de problèmes conjugaux, et tous ses manuscrits disparurent dans le naufrage du bateau qui l'amenait en Amérique, de sorte que sa "Mastodologie (= mammalogie) Sicilienne" ne fut jamais publiée, pour autant que l'on sache; en tous cas elle n'est pas mentionnée dans la liste de ses 939 (!) publications compilée par FITZPATRICK en 1911.

Il existe seulement une simple mention ultérieure de ce nouveau nom générique dans un autre ouvrage de Rafinesque, daté de 1815, où *Oxypterus* est classé parmi les mammifères à dents, dans la famille des "delphinia", aujourd'hui connue comme le sous-ordre des odontocètes.

LE "POISSON" D'ANTONIO MONGITORE

Rafinesque tirait ses sources d'un ouvrage sur la Sicile d'Antonio Mongitore, publié en 1742-43, qui y rapportait diverses observations de "monstres marins" dans les eaux siciliennes : grands poulpes, "serpents de mer" (sans doute d'énormes anguilles), ainsi que plusieurs cétacés. En particulier, il mentionnait un échouage qui, de toute évidence, était à la base de l'*Oxypterus mongitori* de Rafinesque :

"Au mois de septembre de l'an passé 1741, on trouva sous la tourelle appelée la Falconara, distante de six milles de la cité d'Alicata, un monstrueux pois son. Il avait une longueur de 54 palmes (1), une circonférence de 28 palmes, la queue tordue en deux parties opposées et longue de 12 palmes. Sur la tête il y avait un trou d'où sortait l'eau; sa bouche était armée de dents puissantes."

Le dessin, extrêmement naïf, accompagnant la description, est certainement l'oeuvre d'un illustrateur qui n'a pas vu lui-même l'animal : il l'a manifestement

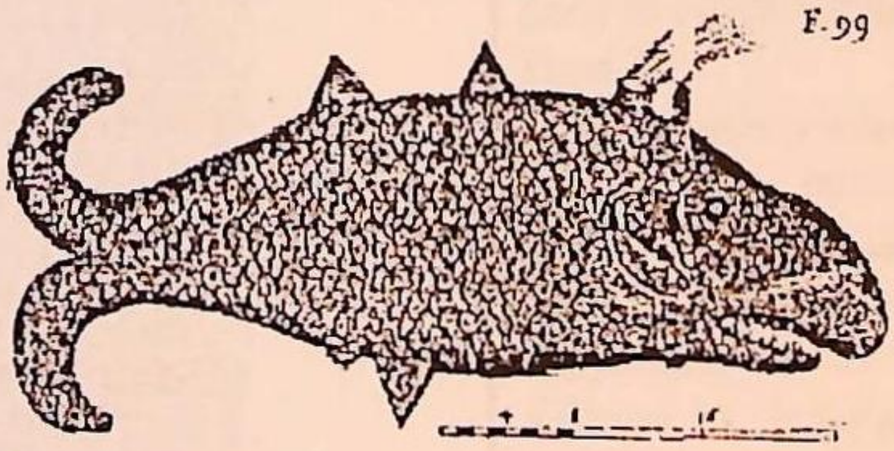

Le "monstrueux poisson" d'A. Mongitore (1741)

figuré d'après ce que rapporte le texte. Comme on y parle d'un "poisson monstrueux", ce qui signifie dans le langage populaire un énorme animal marin (et pas nécessairement un poisson), l'illustrateur a cru devoir figurer des écailles. Il en va de même pour les nageoires, dont il n'est pas fait mention dans le texte.
Même les proportions ne sont pas reproduites avec précision.
D'après le texte, la circonférence est de 28 palmes, soit un diamètre théorique de 9 palmes environ (2,30m), en supposant la section parfaitement circulaire; Or, d'après l'échelle donnée sur le dessin, l'épaisseur maximum représentée est de 17 palmes (4,40m) - presque la double. Même si l'on imagine que l'animal était presque aplati dans le plan vertical, son épaisseur maximum ne serait encore que de 14 palmes, ou 3,60m. Le monstre marin de la Sicile était donc en fait beaucoup plus allongé, fusiforme, qu'il n'est représenté.
Le "trou" sur la tête d'où sortait de l'eau pourrait être en réalité l'évent d'un cétacé : c'est évidemment la conclusion qu'en avait tiré Rafinesque-Schmaltz, puisque rien dans la description donnée par Mongitore n'évoque un cétacé plutôt qu'un poisson, même si le passage cité figure parmi des observations de cétacés.
Mais que dire des nageoires dorsales ? Le texte n'en parlant pas, peut-on se fier à l'illustrateur, dont on a déjà souligné les erreurs et approximations. Du reste, il a aussi figuré des nageoires ventrales pour faire bonne mesure (à nouveau en partant de l'idée d'un poisson).
Bref, il est préférable de s'en tenir à une prudente réserve, et de supposer que le "monstrueux poisson" de Sicile devait être un requin démesuré, peut-être un grand requin pèlerin; la taille (13,90 m) est considérable, même pour un requin pèlerin, mais pas impossible : la "bête de Stronsa", un requin pèlerin échoué aux Orcades en 1808, aurait atteint 16,75 m de long.
En tout cas, une chose est certaine : le baptême scientifique proposé par Rafinesque-Schmaltz était pour le moins prématuré, car basé sur des données trop ambiguës.

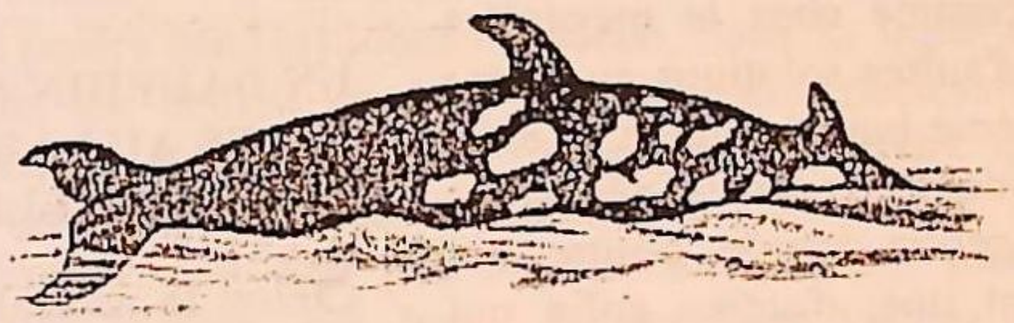

Dauphin rhinocéros (Quoy & Gaimard 1819)

D'ETRANGES CETACES DANS LE PACIFIQUE

Cinq ans après le malencontreux baptême du "poisson-monstrueux" de Mongitore, d'étranges cétacés furent observés par Jean-René Constant Quoy et Joseph Paul Gaimard, deux naturalistes français, à bord de la *Physicienne* et de l'*Uranie* :

"Dans le mois d'octobre 1819, en allant des îles Sandwich (=Hawaï) à la Nouvelle-Galles du Sud (Australie), nous vîmes, par 5°28' de latitude N., beaucoup de dauphins, exécutant en troupes, autour du vaisseau, leurs rapides évolutions : tout le monde à bord fut surpris, comme nous, de leur voir sur le front une corne ou une nageoire recourbée en arrière, de même que celle du dos. Le volume de l'animal étoit à-peu-près double de celui du marsouin ordinaire, et le dessus de son corps, jusqu'à la dorsale, étoit tacheté de noir et de blanc.
"Nous nous attachâmes à observer ces dauphins pendant tout le temps qu'ils nous accompagnèrent : mais quoiqu'ils passassent souvent à toucher la proue de notre corvette, ayant le haut du corps hors de l'eau, leur tête y étoit tellement enfoncée, que ni monsieur Arago, ni nous, ne pûmes distinguer si leur museau étoit court ou allongé : leur allure même ne put rien nous indiquer à cet égard, car ils ne s'élançoient point au-dessus des eaux comme les autres espèces."
Quoy et Gaimard firent des dessins de ces animaux, et bien

qu'aucun ne fut capturé, ils les nommèrent "dauphins rhinocéros", *Delphinus rhinoceros*. Il est à noter que la première nageoire dorsale ou "corne", est localisée non pas sur le front, comme il est dit dans le texte, mais plutôt derrière la tête, si l'on en juge d'après le dessin.

On ne connaît aucun cétacé à deux dorsales, mais l'existence d'un tel animal n'aurait rien d'impossible : la nageoire dorsale des cétacés (quand il en ont une), n'est faite que de tissu conjonctif, à l'inverse des nageoires des poissons, qui possèdent un squelette, et elle joue un rôle dans la stabilisation de l'animal : une tête carénée comme celle du cachalot, ou plusieurs bosses sur le dos comme chez le mégaptère sont d'autres solutions au même problème biomécanique. Il existe donc des cétacés dépourvus de nageoire dorsale, d'autres qui en ont une, d'autres enfin qui possèdent une crête dorsale de bosses riches en tissu conjonctif; par conséquent, pourquoi n'y en aurait-il pas aussi à deux nageoires dorsales ?

Le terme de "volume" est ambigu : Quoy et Gaimard font évidemment allusion à la "longueur" des animaux. Le marsouin commun mesure environ 1,20 m à 1,80 m de long: les cétacés observés par les deux naturalistes mesuraient donc environ 3 m de long. Mais était-ce vraiment des dauphins ? Rien ne permet de l'affirmer, mais il s'agissait certainement d'odontocètes : d'une part, il est question de "beaucoup de dauphins" et de "troupe"; or, parmi les cétacés, les odontocètes, et surtout les delphinidés, sont généralement bien plus grégaires que les mysticètes.

Mais surtout, la petite taille de ces mystérieux cétacés est plutôt en faveur d'odontocètes : les cétacés à fanons sont en effet - encore une fois, en général - de très grande taille, même si les plus grands odontocètes, et en particulier le cachalot qui atteint 20 m, sont plus grands que les plus petites des baleines. En tout cas, la plus petite baleine à fanons officiellement connue est la baleine franche pygmée, qui mesure 6 m de long, soit deux fois plus que les cétacés de Quoy et Gaimard.

UN DAUPHIN A DEUX DORSALES AU LARGE DES CORNOUAILLES

Selon le naturaliste gallois Jonathan Couch, en avril 1857, un "observateur attentif et précis de la nature", en compagnie d'un ami, vit à peu de distance, dans une eau très claire, un groupe de dauphins en train de jouer au large de la côte des Cornouailles:

"Les dominant depuis un rocher élévé, il remarqua un individu qui se distinguait sans difficulté des autres par le caractère remarquable qu'il possédait deux nageoires dorsales; il sembla aux observateurs qu'il y avait une paire de ces dauphins à deux dorsales dans le troupeau; mais l'un d'eux fut spécialement l'objet de leur attention : le museau du dauphin nettement visible; longueur de 6 à 8 pieds (1,80 m à 2,40 m) - forme plus élancée que chez les dauphins communs, dont une douzaine était ensemble . La couleur très semblable à celle de l'espèce ordinaire; et comme il revint plusieurs fois à la surface, on nota que la première nageoire dorsale était environ au milieu de la longueur, et l'autre, deux pieds (60 cm) plus près de la queue. Ses mouvements étaient comme ceux des autres cétacés qui s'amusaient à loisir près des rochers de Lantivet Bay, mais ils semblaient un peu plus actifs. Il n'y a pas de raison de supposer que cette espèce à jamais été prise; mais, si elle tombait dans les mains d'un pêcheur, il est important pour la science qu'elle soit examinée par un naturaliste compétent, car il n'y a aucun doute qu'elle montrera d'autres particularités en plus d'avoir deux nageoires dorsales.

L'étude d'un tel dauphin serait en effet des plus intéressantes, mais s'agit-il vraiment d'une nouvelle espèce ? Il est tout de même troublant que ce dauphin à deux dorsales se trouvât au milieu d'un banc de dauphins parfaitement normaux, auxquels il ressemblait par ailleurs. A se demander si ce n'était pas un vrai "monstre", au sens tératologique du terme, à savoir un individu de l'espèce commune présentant cette anomalie.

S'il y avait deux dauphins de ce type, ce serait beaucoup moins vraisemblable : remarquons toutefois que les observateurs n'étaient pas absolument certains qu'il y en eût deux. Si tel était

bien le cas, cependant, on penserait aux "dauphins rhinocéros" de Quoy et Gaimard, et du reste Couch rappelle le témoignage des deux savants français, et fait aussi mention du cétacé (?) à deux dorsales de Mongitore. Mais mis à part le nombre de dorsales et la taille réduite, tout sépare le (les?) dauphin(s) des Cornouailles et les cétacés de Quoy et Gaimard : le comportement, la coloration, mais surtout l'emplacement des nageoires dorsales.

L' EPISODE DU *MAGENTA*

De 1865 à 1868, le naturaliste italien Enrico Hillyer Giglioli fit une expédition scientifique à bord du *Magenta*, un navire à voile et à vapeur. Entre Callao (Pérou) et Valparaiso (Chili), dans le sud-est du Pacifique, les vents étant favorables, le commandant fit stopper les machines, réservant le charbon pour le distillateur d'eau douce. cette heureuse circonstance permit à Giglioli d'observer minutieusement, le 04 septembre 1867, par 28°34' de latitude Sud et 88°10' de longitude Ouest, un animal que le calme du navire était propice à ne pas faire fuir :

"Le dos gris verdâtre d'un grand cétacé apparut, qui, chose très remarquable, montrait *deux* nageoires dorsales, bien développées, dressées, triangulaires, et séparées par un grand espace apparemment lisse. (...) Il resta pendant près d'un quart d'heure à côté du *Magenta*, si bien que je pus faire un calcul suffisamment exact de sa longueur, qui ne dépassait pas de beaucoup, je crois, les 18 mètres, de la pointe du museau à l'extrémité de la queue. La distance entre les deux nageoires dorsales était d'environ 2 mètres. La tête n'était pas plus large que le corps, diminuait graduellement vers l'extrémité antérieure, mais le museau était relativement large et obtus; la mâchoire inférieure outrepassait celui-ci, mais de peu. Le sommet de la tête était convexe et caréné, les narines étaient apparemment dans une dépression. Le contour général du corps, vu de dessus, était allongé; la région caudale, derrière la seconde nageoire dorsale, très rétrécie et carénée avant de se perdre dans les lobes de la queue, qui étaient de dimension discrète et de la forme habituelle. La couleur de toute la partie antérieure était d'un gris verdâtre, plus sombre sur les parties antérieures et sur les nageoires; la peau avait une apparence veloutée."

Ce cétacé ressemblait à un balénoptère. La gueule contenait des fanons noirs. La première fois que l'animal fit surface, il souffla en émettant un long bruit comme celui de "l'air dans un grand tube de cuivre". Ensuite il soufflait toutes les deux minutes, mais avec beaucoup moins de bruit et sans souffle visible;

Le commandant fit placer un canon, mais on ne pouvait pas l'abaisser suffisamment vers le cétacé, placé trop près du navire; puis il fit mettre un canot à la mer sur le côté opposé du *Magenta*. L'animal, conscient du remue-ménage, se tourna sur son flanc droit et commença à s'éloigner :

" Toutes les parties inférieures, du menton jusqu'à la racine de la queue, sous la ligne d'insertion des nageoires pectorales, étaient d'un gris blanchâtre qui passait pour une nuance de la couleur plus sombre des parties supérieures. Je ne vis pas la moindre trace de ces sillons gulaires si caractéristiques des balénoptères; l'oeil était petit et semblait transmettre un regard intelligent pendant que je le fixais avec ma

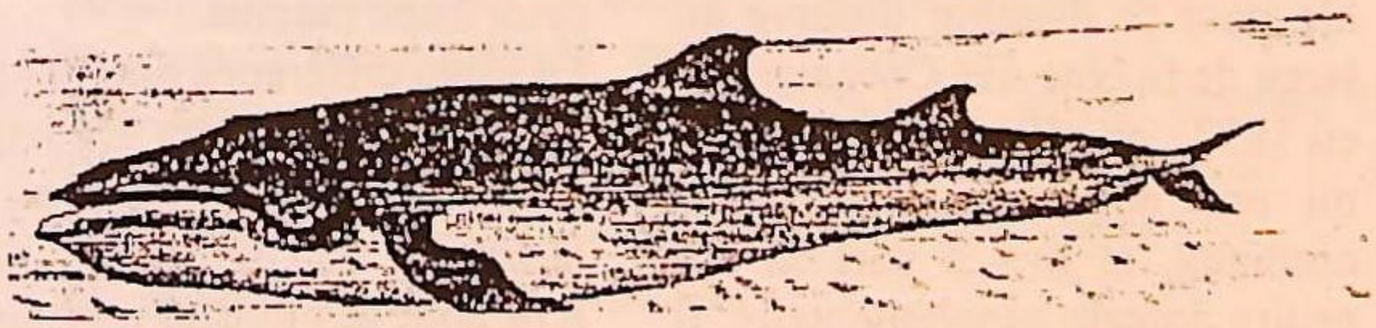

La baleine de Giglioli (1865-1868)

qu'une palette natatoire, et la "nageoire de queue" serait un des deux lobes de la queue. Cependant, le témoignage de Quoy et Gaimard sur un banc entier de ces animaux rend cette éventualité invraisemblable, au moins dans ce cas : il est en effet impossible que tous les cétacés aient effectué le même mouvement en même temps, et au surplus l'observation a été faite de très près, les cétacés s'approchant à toucher le navire. Le professeur Giglioli a, quant à lui, observé nettement et séparément les deux dorsales, les palettes natatoires et la queue : il faut donc se résoudre à admettre l'existence de cétacés à deux dorsales.

Une autre possibilité a été avancée, vers 1870, par le cétologue belge Van Beneden dans une lettre au professeur Giglioli : il suggérait que la présence de deux dorsales chez la baleine étudiée par ce dernier en 1867, était une anomalie tératologique, une monstruosité individuelle : comme il existe des moutons à cinq pattes et des canards à trois pattes (des jumeaux siamois incomplets, en fait), il pourrait y avoir des cétacés à deux nageoires dorsales; cette opinion, également partagée par Borri en 1927, est tout à fait vraisemblable pour le dauphin observé au large de la côte des Cornouailles en 1857 : en effet, il nageait parmi une douzaine de dauphins normaux, et mis à part sa nageoire dorsale supplémentaire, il était apparemment identique à ces derniers. S'il ne s'agissait sans doute pas d'une nouvelle espèce, il serait tout à fait intéressant d'étudier un tel dauphin, car cette anomalie n'a jamais été signalée à notre connaissance.

Mais cette hypothèse ne peut pas expliquer du tout la "troupe"de "dauphins rhinocéros" de Quoy et Gaimard. Pas plus qu'elle ne peut expliquer la baleine de Giglioli : en plus de ses deux nageoire dorsales, ce cétacé possédait plusieurs autres traits spécifiques, en particulier l'absence de sillon gulaire, à l'inverse de tous les autres grands baleinoptères. ces sillons permettent d'augmenter le volume d'eau (donc la quantité de plancton) avalée par le cétacé; mais ils jouent également un rôle dans la stabilisation de l'animal; chez une baleine avec un tel dispositif de stabilisation (deux nageoires dorsales), des sillons seraient probablement superflus.

Il y a une remarquable ressemblance entre la baleine de Giglioli et le "monstre marin" de la *Lily* : nombre d'animaux (un seul individu), longueur (18 m et un peu plus de 20,20 m), couleur (gris verdâtre et bleuâtre), forme des nageoires dorsales (triangulaires et comme des voiles) ; et enfin la forme de la tête et le souffle du monstre marin de la *Lily* furent comparés à ceux d'une baleine.

La seule différence notable porte sur la distance entre les nageoires dorsales : environ 2 m chez la baleine de Giglioli, au lieu de 6 m pour le monstre marin de la *Lily*. Il faut toutefois souligner que l'observation de Giglioli est la plus précise et la plus longue. Surtout, une étude du dessin de la baleine du *Magenta* montre que l'intervalle de 2 m se rapporte en fait à la base des nageoires dorsales : de la base arrière de la nageoire antérieure à la base avant de la nageoire postérieure; autrement dit ces 2 m représentent l'espace de dos situé entre les deux dorsales. Mais leurs sommets sont en fait séparés par un intervalle d'environ 3,5 m à 4 m : la différence entre les deux rapports est donc très relative, d'autant plus que le monstre de la *Lily* est un peu plus long que la baleine du *Magenta*.

La description de l'animal observé en 1983 entre la Corse et le Var fait également beaucoup penser à la baleine de Giglioli : sa grande taille, sa tête trapézoïdale et son ventre blanc sont compatibles avec une telle identification. A nouveau, il s'agissait d'un individu isolé. Et la remarque suivant laquelle "il ne s'agissait pas d'un rorqual" pourrait signifier que la créature observée y ressemblait néanmoins, comme la baleine du *Magenta*.

Par contre, les cétacés observés par Quoy et Gaimard sont tout-à-fait différents : grégaires, longs d'environ 3 m (soit quelque 6 fois plus petits que la baleine de Giglioli), leurs nageoires dorsales sont localisées beaucoup plus vers l'avant (également plus en avant que chez le dauphin vu au large des Cornouailles en 1857), le corps est marqué de taches au lieu d'être uni, etc...

Finalement, le "poisson monstrueux" de Mongitore était probablement un grand requin, comme semble l'attester entre autres la mention de "dents puissantes". Parmi les cétacés, seul le cachalot, dont la mandibule est armée de telles dents, possède une taille compatible avec celle avancée (13,90 m). Il n'est en effet même pas certain que l'animal possédait deux nageoires dorsales. Toutefois, comme la taille, ses proportions, le "trou sur la tête" (l'évent ?), ainsi que la forme et l'emplacement des nageoires dorsales, si l'on peut accorder un vague crédit au dessin, font penser à la baleine de Giglioli, il s'agissait peut-être d'un spécimen de la même espèce *(Amphiptera pacifica)*; mais les éléments sont trop vagues et ambigus pour en être sûr, et le nom "scientifique" d'*Oxypterus mongitori* proposé par Rafinesque-Schmaltz en 1814 doit être invalidé comme un *nomen nullum.*

Le cas de la tradition indienne et de la représentation d'un cétacé à double dorsale en Colombie britannique doit être mis de côté, au moins tant que des rapports circonstanciés ne sont pas disponibles pour cette région.

Par conséquent, aussi étonnant que cela puisse paraître, nous avons affaire à deux types de cétacés à double dorsale encore inconnus de la science :

- un petit odontocète, décrit sous le nom de *Delphinus rhinocéros* par Quoy et Gaimard en 1824, bien qu'il n'est nullement certain qu'il appartienne au genre *Delphinus*, ni même à la famille des Delphinidés. Nous proposerions le nom de *Cetodipterus rhinoceros* s'il s'avérait représenter un nouveau genre de cétacés.
- et une grande baleine à fanons, nommée *Amphiptera pacifica* en 1870 par le professeur Giglioli; elle ressemble beaucoup à un balénoptère, mais il n'est absolument pas certain que ce soit un Balénoptéridé : il est plus prudent de la considérer provisoirement comme un mysticète *incertae familiae* (de famille incertaine), car peut-être faudra-t-il créer pour cette baleine une famille spéciale du sous-ordre des mysticètes. Selon les règles du Code de Nomenclature Zoologique, si une nouvelle famille devait être créée pour ce cétacé, le nom d'Amphiptéridé serait tout-à-fait approprié. Notons que Giglioli proposait en 1874 de créer pour la baleine du *Magenta*, la sous-famille nouvelle des Amphiptérinés parmi les Balénoptéridés.

Bien qu' *incertae sedis*, ces cétacés inconnus montrent un très intéressant exemple de convergence : les deux sous-ordres de cétacés (odontocètes et mysticètes) présentent en effet tous les dispositifs possibles de stabilisation, comme le montrent ces quelques exemples :

nombres de nageoires dorsales	Odontocètes	Mysticètes
0	Dauphins de Péron (*Lissodolphes peroni*)	Baleine franche (*Balaena mysticetus)*
Crête dorsale de bosses	Cachalot (*Physiter catodon*)	Bal. grise de Californie (*Eschrichtius Gibbosus)*
1	Dauphin commun (*Delphinus delphis)*	Rorqual bleu (*Balaenoptera musculus)*
2	Dauphin rhinocéros (*? Delphinus rhinoceros*)	Baleine de Giglioli (*Amphiptera pacifica)*

Cette anatomie, avec deux dorsales presque identiques, est assez semblable à celle de certains requins, tels que l'humantin *(Oxymotus centrina)*. Elle joue de toute évidence un rôle important dans la stabilisation de l'animal. Du reste, il existe des planches à voile à deux étraves, ayant une grande stabilité, au détriment de la mobilité.

(Merci au Dr. Bernard Heuvelmans et au Dr. Karl P. Shuker pour leur aide.)

Michel Raynal

NOTES

(1) La palme était une unité de mesure d'origine romaine, et valait une paume de main, c'est-à-dire une vingtaine de centimètres : très précisément 25,8 cm pour la paume. Le *poisson* de Mongitore mesurait donc 13,90 m de long; sa circonférence était de 7,20 m, et la queue mesurait 3,10 m.

SOURCES PRINCIPALES

GIGLIOLI, Enrico Hillyer
1874
I cetacei osservati durante il viaggio interno al globo della R. Pirocorvetta Magenta, 1865-68.
Napoli, Stamperia della Regia Universita : 59-72, tav.III

HEUVELMANS, Bernard
1965
Le Grand Serpent-de-Mer : le problème zoologique et sa solution.
Paris. Plon

MAIGRET, Jacques
1986
Les cétacés sur les côtes ouest-africaines : encore quelques énigmes!
Notes africaines, n°189, Janvier : 20-24

MONGITORE, Antonio
1742-43
Della Sicilia ricercata nelle cose più memorabili.
Palermo, Francesco Valenza, vol.2 :98-99

QUOY, Jean-René Constant, et Joseph Paul GAIMARD
1824
Voyage autour du monde exécuté sur les corvettes de S.M. l'Uranie et la Physicienne, pendant les années 1817, 1818, 1819, et 1820.
Paris, Pillet Aîné.
Zoologie, vol.1 : 86.

RAFINESQUE-SCHMALTZ
Constantin-Samuel
1814
Précis des découvertes et travaux somiologiques de Mr. C.-S. Rafinesque-Schmaltz entre 1800 et 1814.
Palerme, Royale Typographie Militaire : 13.

RAYNAL, Michel, et Jean-Pierre SYLVESTRE
1991
Cetaceans with two dorsals fins.
Aquatic Mammals, vol.17 (1) : 31-36

UN REPTILE EQUIVOQUE A DEFENSES DE MORSE

(IIe partie)

Même de nos jours, quand on parle d'un animal "préhistorique" ou de la découverte à l'état vivant d'une espèce qu'on croyait disparue depuis longtemps, les gens pensent aussitôt à l'un ou l'autre des grands sauriens du Secondaire, ceux-ci étant d'ailleurs englobés dans le terme pourtant restrictif de "dinosaures".

Telle était évidemment la raison profonde pour laquelle tout le monde s' ingéniait à faire du *Dingonek* un reptile, en dépit d'indices sérieux du contraire. Ces indices, Hobley les transforma lui-même en preuves éclatantes dans la conclusion de son étude :

"En rapport avec cette bête, je me permets d'attirer l'attention sur les histoires concernant le reptile mystérieux appelé *Ndamathia*, qui apparaît dans la description des cérémonies de l'*itwika* chez les Kikuyu, et dont on dit qu'il vivait autrefois dans le cours supérieur du fleuve Tana."

Cette allusion au *Ndamathia* est de la plus haute importance, comme on en jugera par ce que Hobley disait de lui sur les croyances et les coutumes des Kikuyu et des Kamba, paru en 1911 :

"Autrefois, les anciens qui s'occupaient d'une *itwika* avaient coutume, vers la fin des festivités, d'envoyer deux délégués